Renseignor
le Renseignement ouvert par la radio
Le 25 mai 2008 – N° **521**

TÉLÉPHONIE MOBILE ET TERRORISME

Quoique l'on puisse en penser, la téléphonie mobile reste un élément important de la lutte contre le terrorisme international. Un suivi un tant soit peu attentif de l'actualité mondiale suffit à le démontrer. C'est le sujet que nous avons choisi de traiter dans ce numéro spécial de Renseignor.

Tout d'abord utilisé pour communiquer en toute discrétion, cet outil s'est rapidement retourné contre ses utilisateurs. En effet, si les services spécialisés ont mis quelques années avant de pouvoir optimiser leurs interceptions, ils ont rattrapé leur retard technologique en développant leurs propres systèmes passifs, ainsi qu'en obligeant les opérateurs à fournir aux autorités nationales les moyens permettant l'écoute de leurs abonnés. La publicité faite par les médias autour du réseau anglo-saxon d'écoute planétaire *Echelon* a rendu plus prudents les terroristes tels que Oussama Ben Laden et ses proches, qui ont remisé leurs téléphones satellitaires pour retrouver des moyens de communication plus classiques. Une précaution ignorée, semble-t-il, par les FARC, puisque son numéro 2, Raul Reyes, a été victime de son téléphone mobile. En effet, les services américains, après avoir identifié son téléphone lors d'une communication, ont localisé l'appareil et fourni sa position aux Colombiens qui ont déclenché un raid dans lequel le numéro 2 des FARC a perdu la vie.

Si le téléphone n'est plus utilisé pour communiquer, il sert de plus en plus de déclencheur dans le cadre d'attentats à la bombe. Si actionner un détonateur à l'aide d'un GSM nécessitait encore, il y a peu, un minimum de connaissances techniques, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ainsi pour quelques dizaines d'euros, il est possible de se procurer un système muni d'une cellule photoélectrique capable de déclencher n'importe quel appareil électrique simplement en détectant le rétro-éclairage du téléphone qui s'active lors de la réception d'un appel. Il suffit de relier les deux fils de ce dispositif de domotique à un détonateur électrique et la bombe est prête à exploser au premier appel reçu. Que penser dans ce cas de la mise en garde du fabriquant qui prévient que « ce dispositif ne peut pas être utilisé pour le pilotage d'équipements de vie ou pour d'autres applications pouvant endommager des biens ou blesser des personnes »…

Il reste que devant la disparition progressive des cartes SIM anonymes, l'étude des communications des différents réseaux mobiles présents sur un secteur géographique peut permettre aux enquêteurs de remonter jusqu'au téléphone utilisé pour appeler celui relié au détonateur.

L'analyse des communications mobiles quelque temps avant ou pendant une opération particulière - tel qu'un attentat ou un enlèvement - peut fournir des informations cruciales. Toutefois cette technique peut également se retourner contre les services de renseignement eux-mêmes. Ce sont ces éléments qui auraient trahi les 13 agents de la CIA accusés d'avoir enlevé, sur le sol italien, Osama Mustafa Hassan, alias Abou Omar, le 17 février 2003. Les autorités

italiennes auraient ainsi pu reconstituer leur itinéraire qui s'est achevé sur une base américaine. Ces dix hommes et trois femmes sont accusés d'avoir fait transférer l'islamiste présumé en Égypte, afin qu'il y soit interrogé.

Pour rendre la tâche plus difficile aux services techniques chargés des interceptions, la communauté somalienne présente en Australie et notamment dans la ville de Melbourne, semble avoir trouvé un échappatoire. Des téléphones vendus sous le manteau entre 500 et 1 000 dollars, sont très prisés par la diaspora. Ces appareils sont presque exclusivement utilisés pour recevoir des messages de propagande et des vidéos représentant des scènes de tortures infligées à des « infidèles », ainsi que des sermons radicaux. Ceux-ci émaneraient directement d'organisations présumées liées à Al-Qaïda. Ces téléphones, qui disposent de cartes SIM anonymes d'opérateurs syriens ou libanais, ne se connectent pas à d'autres réseaux, ce qui rend très difficile leur détection, ainsi que leur interception. De plus il n'existe aucun accord entre l'Australie et le Liban ou la Syrie, permettant aux forces de l'ordre d'obtenir les données téléphoniques telles que la liste des numéros appelés ou appelant. Cela rend encore plus complexe le travail des services de renseignement australiens.

Les taliban, quant à eux, ont trouvé une méthode plus radicale. Ils ont sommé les quatre opérateurs présents en Afghanistan de cesser toute émission nocturne sous peine de voir détruits les différents relais disséminés à travers le pays, ainsi que les bureaux et autres infrastructures leur appartenant. Une menace partiellement mise à exécution début mars dans le sud de l'Afghanistan où deux relais ont ainsi été détruits à l'explosif.

Ce qui peut paraître légitime lorsque l'on parle de lutte contre le terrorisme international devient rapidement une atteinte à la vie privée. Il va sans dire que, outre le fait qu'au milieu des communications interceptées légitimement des innocents peuvent se trouver écoutés, la tentation est grande pour les services de renseignement de nombreux pays de s'affranchir du cadre juridique en généralisant les interceptions téléphoniques. Ainsi plusieurs scandales ont défrayé la chronique : en Grèce en 2004 et 2005, où plusieurs centaines de GSM ont été interceptés illégalement grâce à un logiciel espion implanté chez Vodafone, un des quatre opérateurs du pays ; en Corée du Sud ou encore aux États-Unis.

On l'aura compris, le fait d'utiliser la téléphonie sans fil est loin d'être un garant de confidentialité et peut même devenir dangereux pour sa propre sécurité physique.

Alain Charret.

Renseignor est une lettre hebdomadaire publiée par Isabel Intelligence
www.isabel-intelligence.org

en partenariat avec le Centre français de recherche sur le renseignement
www.cf2r.org

Directeur de la publication, directeur de la rédaction Alain Charret
direction@renseignor.com

Comité de rédaction
Roger Charret
redaction@renseignor.com

Eric Denécé
denece@cf2r.org

Pour déclencher des explosions à distance…

Explosion d'une voiture piégée, à proximité d'une raffinerie nigériane…
Des activistes nigérians ont annoncé, hier, avoir fait sauter une voiture piégée près d'une raffinerie de la ville de Warri, dans la région pétrolifère du delta du Niger. Dans un courrier électronique adressé à des journalistes, le Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger, dont les attaques ont réduit d'un quart les exportations de pétrole du Nigeria, dit avoir utilisé un téléphone cellulaire pour cette explosion, comme pour un attentat contre une caserne de Port Harcourt qui avait fait deux morts, le 20 avril dernier. Un porte-parole du gouvernement de l'État du Delta a confirmé qu'une voiture remplie d'explosifs avait sauté près d'un parking, détruisant quatre voitures, sans faire de victime.
(Deutsche Welle, le 01-05-2006)

De nouveaux des attentats, dans la capitale algérienne…
La presse privée de ce matin se fait l'écho de nouvelles violences. Il était près de 20 heures, jeudi soir, dans la capitale, devant une école militaire, quand une bombe artisanale cachée dans une bouteille d'eau a explosé, bilan : six blessés. Une attaque de faible intensité, mais qui marque le retour des attentats à l'explosif à Alger. Selon le journal *Liberté* qui cite des sources sécuritaires, ces derniers mois, plusieurs engins auraient été désamorcés dans la capitale et sa périphérie. Toujours pour le journal *Liberté*, l'attentat porte la marque du GSPC, en témoigne le mode opératoire, un engin relié à un téléphone portable et actionné à distance. Une méthode sophistiquée de plus en plus utilisée par le Groupe salafiste pour la prédication et le combat.
(Médi-1, le 21-10-2006)

L'Algérie renforce ses mesures sécuritaires…
En Algérie, de nouvelles mesures sécuritaires sont appliquées. Des dizaines de caméras supplémentaires sont installées dans les grandes artères du centre-ville d'Alger et vers les lieux gouvernementaux ou les ambassades, note la presse privée ce matin. Des brouillages de téléphones portables sont également prévus près des endroits jugés sensibles, afin d'empêcher les éventuelles liaisons entre terroristes, mais aussi neutraliser toutes explosions d'engins piégés actionnés par téléphones portables et ce d'autant que le ministre algérien de l'Intérieur révèle que des détonateurs à distance auraient été retrouvés sur les lieux des récents attentats d'Alger. Selon les premiers éléments de l'enquête, il est probable que les conducteurs des trois voitures aient sauté avec leurs charges, à leur insu.
(Médi-1, le 17-04-2007)

Attentat déjoué dans le centre d'Istanbul…
En Turquie, la police annonçait hier soir avoir déjoué une tentative d'attentat en plein centre d'Istanbul. Un individu suspect, un jeune homme de 25 ans, a été intercepté près d'un arrêt de bus, dans son sac à dos se trouvaient 3,5 kilogrammes d'explosifs, un détonateur relié à un téléphone portable et des billes d'acier. Le gouverneur d'Istanbul annonce aussi l'interpellation d'un autre suspect, dans le cadre de cette affaire et évoque la piste des séparatistes kurdes du PKK.
(Médi-1, le 24-12-2007)

En Iraq, des handicapés mentaux utilisés comme bombes humaines…
Deux attentats commis hier à Bagdad par des femmes handicapées mentales, ont fait 98 morts et 208 blessés, selon un nouveau bilan établi samedi matin par la sécurité irakienne. Les explosions se sont produites sur les marchés animaliers très fréquentés d'Al-Ghazil et Al-Jadida. Selon les enquêteurs, elles ont été déclenchées par téléphone portable à dix minutes d'intervalle. Chacune des kamikazes portait une veste d'une quinzaine de kilos d'explosifs, avec des boulons et des billes de métal. D'après des photos, les deux femmes étaient trisomiques.
(Deutsche Welle, le 02-02-2008)

Parmi les mesures destinées à lutter contre le terrorisme, l'Algérie en passe d'abolir les puces anonymes pour téléphones portables…
À noter la sommation de l'administration des postes à tous les opérateurs de téléphonie en Algérie, ils doivent, d'ici fin avril, identifier l'ensemble de leurs abonnés. Ainsi les puces non identifiées seront résiliées. Il y en aurait plus de trois millions, aujourd'hui, en Algérie. Il s'agirait de contrer le mode opératoire des groupes armés qui consistent à utiliser les téléphones portables pour déclencher les bombes à distance.
(Médi-1, le 28-02-2008)

Les opérateurs de téléphonie mobile en Algérie respirent un peu après l'annonce du ministre de la communication au sujet des puces de téléphones portables non identifiées. Le gouvernement avait fixé jusqu'au 1er mai la date limite pour identifier tous les utilisateurs. Mais il est impossible de tenir ce délai, selon les opérateurs. Le ministre a évoqué un possible report de la date limite pour y procéder.
(Médi-1, le 15-04-2008)

Le gouvernement algérien repousse la date d'expiration des puces téléphoniques anonymes. Les opérateurs de téléphonie mobile jugeaient intenables l'échéance du 1er mai. Le ministre concerné en prend acte et engage des concertations pour fixer une nouvelle date.
(Médi-1, le 24-04-2008)

Un précieux auxiliaire dans les investigations policières…

Les enquêteurs de l'ONU auraient identifié plusieurs personnes impliquées dans l'attentat contre Rafic Hariri…
Hier, les enquêteurs de l'ONU ont remis un nouveau rapport intermédiaire. Dans ce document, Serge Brammertz, le procureur qui conduit l'enquête, affirme que plusieurs personnes impliquées dans l'attentat ont été identifiées, les individus qui ont utilisé six téléphones portables de manière coordonnée, pour surveiller et suivre les déplacements de Rafic Hariri dans les semaines précédents l'attentat. Ces individus ont joué un rôle central dans la préparation et l'exécution de l'attaque elle-même, poursuit le procureur. Quant à l'homme qui a revendiqué l'attentat, il est hors de cause et a certainement été forcé à le faire. Il était en Syrie après l'assassinat.
(Médi-1, le 13-07-2007)

Un Indien résidant en Australie, impliqué dans les attentats manqués en Grande-Bretagne…
Il est indien, lui aussi est médecin, mais il a été arrêté en Australie. L'enquête sur les attentats manqués en Grande-Bretagne vient donc de dépasser les frontières. Ce huitième suspect aurait le même profile que les sept autres actuellement entre les mains de la police britannique. L'enquête continue à évoluer très rapidement, a confié la ministre de l'Intérieur, Jacqui Smith. Les enquêteurs ont notamment été aidés par les téléphones portables récupérés dans les deux voitures piégées, à Londres. Grâce à la liste des appels, la police a rapidement pu retrouver la trace de plusieurs suspects. Parmi eux on retrouve au moins deux médecins. L'un d'entre eux, Bilal Abdullah, est originaire d'Iraq et se trouvait dans la Jeep enflammée lancée contre l'aéroport de Glasgow. Le second, le docteur Mohamed Asha, est un Jordanien d'origine palestinienne qui exerçait depuis quelques mois dans un hôpital du centre de l'Angleterre. Il a été arrêté en compagnie de son épouse sur une autoroute et il pourrait être le cerveau de toute l'opération. Les suspects arrêtés au cours des derniers jours, à priori tous originaires du Proche-Orient, ne sont arrivés au Royaume-Uni qu'au cours des derniers mois, seulement.
(Médi-1, le 03-07-2007)

Mohamed Haneef inculpé par la police australienne…
Un deuxième suspect vient d'être officiellement inculpé. Il s'agit du médecin indien arrêté en Australie. La justice australienne le poursuit pour soutien au terrorisme, même si elle reconnaît qu'il n'avait peut-être pas d'intention réelle. Il aurait fourni au groupe une carte à puce de téléphone, sans savoir l'usage qui allait en être fait. Rappelons qu'il est le cousin du conducteur

de la voiture bélier qui s'est encastrée dans l'aéroport de Glasgow et que sept personnes ont été, à ce jour, interrogées en Australie.
(Médi-1, le 14-07-2007)

La police australienne a inculpé de soutien au terrorisme le docteur indien qui avait été appréhendé, il y a douze jours, dans l'enquête sur les attentats manqués en Grande-Bretagne. Mohammed Haneef a été inculpé de soutien à une organisation terroriste, un délit passible de 15 ans de prison. Il s'agit du deuxième suspect inculpé dans l'enquête sur les attentats manqués des 29 et 30 juin à Londres et Glasgow. Le commissaire Mick Keelty, de la police fédérale australienne, a déclaré : « Le docteur Haneef est accusé d'avoir apporté son soutien à une organisation terroriste. L'accusation précise concerne plus un comportement inconsidéré qu'une intention réelle. L'accusation porte sur son attitude inconsidérée dans le soutien qu'il a fourni à ce groupe, en particulier en leur donnant sa carte à puce de téléphone ». Au total, sept personnes, toutes indiennes, ont fait l'objet d'interrogatoires en Australie pour les attentats manqués fin juin en Grande-Bretagne. Toutes ont été relâchées, mis à part Mohammed Haneef.
(Deutsche Welle, le 14-07-2007)

Incarcération de Mohamed Haneef : le gouvernement australien accusé de bafouer la justice…
En Australie, le docteur indien basé dans le Queensland, soupçonné d'être lié aux attentats ratés de Londres, a été accusé de soutien à un groupe terroriste. Il a passé le week-end en garde à vue, une nouvelle audience devant un tribunal de première instance de Brisbane a lieu lundi. Mohammed Haneef est accusé d'avoir donné au groupe terroriste la carte SIM de son téléphone portable, alors que les membres de l'organisation préparaient des attentats à la voiture piégée à Londres. Selon un des avocats du médecin, Stephen Keim, son client a donné la puce électronique en juillet 2006, à un de ses collègues, sans réfléchir à son acte. Stephen Keim a déclaré que la charge retenue contre Mohammed Haneef était peu fondée. Les avocats du médecin vont demander au juge une libération sous caution de leur client et menacent d'aller devant la Cour suprême si cette demande est rejetée. Enfin le Premier ministre, John Howard, se dit favorable à un renforcement des lois de lutte contre le terrorisme, si cela s'avère nécessaire.
(Radio Australie, le 17-07-2007)

La police australienne dément une information indiquant que Mohamed Haneef aurait planifié une action terroriste…
Un quotidien du dimanche a publié une information selon laquelle une enquête contre Mohammed Haneef, accusé de lien avec une organisation terroriste, était en cours. Selon l'information démentie plus tard par le responsable de la police fédérale australienne, Mick Keelty, le médecin indien aurait planifié une attaque contre un bâtiment de front de mer de la Gold Coast dans le Queensland. Deux cents personnes se sont rassemblées à l'université de Griffith à Brisbane, la capitale du Queensland, pour apporter leur soutien à l'accusé, à la suite de cette information. Selon le chef du gouvernement du Queensland, Peter Beattie, le traitement par la police de l'affaire Haneef, ébranle l'opinion qui ne ferait plus confiance aux lois anti-terroristes. D'autre part, les chefs de la police de plusieurs États australiens demandent au gouvernement fédéral d'imposer des mesures de sécurité plus strictes lors de la vente des téléphones portables, afin de pouvoir identifier exactement les acheteurs de nouvelles cartes SIM. Mohammed Haneef a été accusé d'avoir fourni la puce électronique de son téléphone portable, à une organisation terroriste.
(Radio Australie, le 23-07-2007)

Opération antiterroriste en Nouvelle Zélande…
Quatorze personnes ont été arrêtées à la suite de toute une série de descentes de police à travers l'île nord de Nouvelle-Zélande. La presse indique que des militants écologistes et maoris ont été ciblés par les policiers. Ces interpellations seraient l'aboutissement de plusieurs mois de travail de la brigade anti-terroriste qui a intercepté des heures de conversation sous surveillance. Les policiers ont aussi des films de vidéosurveillance et ont placés sur écoute des téléphones portables. La police aurait en sa possession une vidéo montrant ce qui semble être un camp d'entraînement militaire au fin fond d'une région montagneuse. Les enquêteurs sont à la

recherche d'armes et de grenades. Des militants pour l'environnement et la souveraineté maorie, seraient impliqués. Conformément à la loi 2002 sur la suppression du terrorisme, la police est en mesure d'inculper les 14 prévenus.
(Radio Australie, le 16-10-2007)

Au Japon, la police a démantelé un réseau de trafic de drogue aux connexions nord-coréennes…
La police japonaise enquête sur un réseau criminel opérant entre la Corée du Nord et le Japon et faisant entrer en contrebande au Japon des drogues illicites. Vendredi, les policiers japonais ont arrêté trois hommes qui sont accusés d'implication dans le cadre d'un trafic de plusieurs centaines de kilos de drogue, apportés dans un port japonais, depuis la Corée du Nord. Parmi les trois personnes arrêtées figurent Woo Si-yun, un Coréen du Sud résidant au Japon et effectuant de nombreux voyages en Corée du Nord, en passant par Pékin. Un complice, Katsuhiko Miyata, est responsable d'un gang basé à Tokyo et se serait trouvé en Corée du Nord, juste avant la tentative de trafic de drogue datant de 2002. La police soupçonne Woo Si-yun d'avoir joué un rôle important dans le trafic de drogue entre la Corée du Nord et le Japon et d'être également le propriétaire d'un téléphone portable trouvé dans un navire-espion nord-coréen ayant coulé en 2004, en mer de Chine orientale, après un échange de salves avec les gardes-côtes japonais. La police japonaise souhaite enquêter également auprès des complices de M. Woo, en Corée du Nord.
(Radio Japon international, le 13-05-2006)

Entre lutte antiterroriste et respect de la vie privée…

La NSA soupçonnée de surveiller les appels téléphoniques de plusieurs millions d'Américains…
« Les États-Unis font en ce moment tout ce qu'ils peuvent, dans le respect de la loi, pour protéger les Américains de la menace du terrorisme ». C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le président Bush. Il n'a fait aucune allusion directe à un article paru dans *USA Today*. Selon ce quotidien, les services de renseignement de la NSA collectent des informations des grandes compagnies de téléphone, AT&T, Verizone et Bellsouth, pour chercher à découvrir des activités terroristes.
(La voix de l'Amérique, le 11-05-2006)

Selon *USA Today*, la NSA, une agence de renseignement chargée d'intercepter les communications, aurait collecté en secret des millions d'appels téléphoniques passés aux États-Unis, depuis les attentats du 11 septembre. Des écoutes controversées menées sous la direction du général Michael Hayden qui vient d'être désigné à la tête de la CIA et dont la nomination doit encore être confirmée par le Sénat. D'où la réaction rapide de la Maison-Blanche qui assure que ces écoutes sont légales et quelles sont destinées à protéger les citoyens américains.
(Médi-1, le 12-05-2006)

La NSA, l'agence américaine chargée du renseignement électronique, collecterait en secret, depuis le 11 septembre 2001, des relevés d'appels téléphoniques passés par des millions d'Américains, une révélation faite par le quotidien *USA Today*. L'opposition crie au scandale. George Bush a dû intervenir directement. Apparemment, la NSA ne se livrerait ni à l'écoute, ni à l'enregistrement des appels, mais elle tenterait de discerner les habitudes de comportement pouvant signaler des activités suspectes en rapport avec le terrorisme. Dans tous les cas, la NSA conserverait des traces détaillées de chaque appel, en particulier les numéros concernés. Ces révélations soulèvent un tollé au Congrès, tant parmi l'opposition démocrate que chez les amis républicains de George Bush. Le républicain qui préside la commission judiciaire du Sénat, annonce ainsi une enquête et les démocrates promettent d'essayer de faire dérailler la nomination, à la tête de la CIA, du général Hayden, l'homme qui dirigeait la NSA quand la banque de données téléphoniques a été lancée.
(Radio Vatican, le 12-05-2006)

Le président américain veut accroître les écoutes téléphoniques…
À Washington, le président américain, George W. Bush, a demandé ce samedi au Congrès, de modifier une loi sécuritaire afin de limiter les restrictions aux écoutes secrètes antiterroristes, au cours de son allocution radiodiffusée hebdomadaire. « Aujourd'hui nous sommes face à des terroristes qui utilisent des téléphones portables jetables nationaux, pour communiquer entre eux, recruter des agents et planifier des attaques contre notre pays », a déclaré Bush.
(Radio Riyad, le 28-07-2007)

Les SR sud-coréens ont procédé à des écoutes illégales jusqu'en mars 2002…
Le NIS, l'actuel nom des services secrets, menait ses propres enquêtes depuis le début du scandale. Il en a rendu publics aujourd'hui les premiers résultats. Des choses surprenantes ont été révélées sur les écoutes illégales et les surveillances. Celles-ci se sont poursuivies jusqu'en mars 2002, un an avant la fin du mandat de l'ex-président Kim Dae-jung. On disait pourtant que pendant la présidence du prédécesseur de Roh Moo-hyun, il n'y en avait plus. De plus, les écoutes ont également été menées sur les téléphones portables et elles avaient commencé dès l'époque de l'ex-président Kim Young-sam sur les portables analogiques. Puis à l'époque de Kim Dae-jung, des dispositifs permettant d'écouter les portables numériques ont été mis au point. Le NIS a aussi précisé qu'au début de son quinquennat, l'ex-président Kim Dae-jung avait demandé aux services secrets d'arrêter les écoutes illégales. Mais cela n'a été fait qu'en mars 2002, les services secrets ayant du mal à abandonner ce genre de pratiques. Les services secrets ont également annoncé ne conserver aucune cassette d'enregistrements illégaux.
(KBS World radio le 05-08-2005)

Le Parquet va élargir ses investigations sur le scandale aux écoutes illégales perpétrées sous les gouvernements de Roh Moo-hyun et de son prédécesseur. Selon un responsable du Parquet aujourd'hui, son équipe a déjà consulté des spécialistes de la téléphonie mobile sur l'affaire. C'est maintenant auprès de scientifiques qu'elle va chercher des explications. D'autre part, le Parquet continue son travail d'investigation. Jusqu'à présent, il a convoqué une vingtaine d'employés des services secrets, anciens et actuels. Mais environ dix d'entre eux ne se sont pas présentés. Avant d'avoir convoqué hier l'ex-chef du service de renseignement Chun Yong-taek, le Parquet avait interrogé la semaine dernière son assistant de l'époque. Il cherchait à savoir si la teneur des conversations enregistrées sur les cassettes avait été communiquée à des tierces personnes.
(KBS World radio le 17-08-2005)

Suite de l'enquête sur l'affaire des écoutes clandestines effectuées par les anciens services secrets. Le Parquet s'est mis aujourd'hui à analyser ce qu'il avait trouvé lors de sa perquisition d'hier au siège des actuels services secrets. L'analyse est menée pour l'essentiel sur les équipements d'écoutes, les documents concernés ainsi que les données mises sur ordinateur. Il s'agit de remonter la piste des écoutes. Il est également question de savoir jusqu'à quand ces écoutes illégales ont été effectuées. Le Parquet a confisqué l'équivalent de 10 cartons. Il a également trouvé des documents, datant de l'époque du président Kim Dae-jung, listant les équipements servant à écouter des téléphones portables. Il n'a cependant pas réussi à retrouver les équipements eux-mêmes. Plus de 40 personnes ont été mobilisées pour cette recherche, qui a duré dix heures et demie. C'était la première fois dans l'histoire du pays que les services secrets du pays étaient perquisitionnés par le Parquet.
(KBS World radio le 20-08-2005)

Les enquêtes du Parquet progressent rapidement. Le Parquet a décidé de convoquer les hauts responsables qui dirigeaient les services au moment des écoutes illégales. Il en convoquera trois à quatre dans le courant de la semaine. Le Parquet poursuit en même temps ses enquêtes pour savoir si les anciens services de renseignement ont espionné ou non des conversations sur téléphones portables. Pour cela, il commencera cette semaine à interroger ceux qui ont travaillé à l'époque de l'ancien président Kim Dae-jung et qui travaillent actuellement au département chargé des écoutes. Des analyses sont aussi menées méticuleusement sur la liste des équipements servant à écouter des téléphones portables, liste trouvée lors de la perquisition de vendredi au siège du NIS, le nom des actuels services de renseignement. La liste comprendrait

les noms d'une cinquantaine de personnes à écouter et leurs numéros de téléphone portable. Elle fait aussi état des dates auxquelles les écoutes ont été menées.
(KBS World radio le 22-08-2005)

Le Parquet a convoqué aujourd'hui l'ancien directeur du NIS, le service de renseignement actuel. Chon Yong-taek est interrogé sur la destruction de deux cassettes dans lesquelles il serait impliqué. Il est question aussi de savoir s'il a donné des instructions sur le développement d'appareils destinés aux écoutes illégales sur les téléphones portables. Chun Yong-taek a été à la tête du NIS pendant les deux premières années du gouvernement de Kim Dae-jung. Demain, ce sera au tour du haut responsable des anciens services secrets de comparaître. Oh Jeong-so sera questionné sur la remise en service du département chargé des écoutes clandestines en 1994. Il s'agit aussi de savoir à qui il aurait fait état de la teneur des conversations illégalement enregistrées. Le Parquet va également convoquer d'autres officiels des anciens services de renseignement dans le courant de cette semaine, une fois ses enquêtes sur Chun Yong-taek et Oh Jeong-so terminées. Á partir de demain, il entreprendra ses investigations auprès des personnes impliquées dans ce scandale, cette fois-ci sous le régime de Kim Dae-jung. Son analyse des documents recueillis lors de la perquisition au siège du NIS, est en effet proche d'être complétée.
(KBS World radio le 23-08-2005)

Le Parquet poursuit ses investigations. Il cherche à savoir si les écoutes clandestines ont aussi eu lieu sous l'administration de Kim Dae-jung, le prédécesseur de l'actuel président. Dans cette optique, trois responsables des services de renseignement, anciens et actuels, seront convoqués aujourd'hui. Ils vont être interrogés pour savoir s'ils ont procédé à des écoutes sans autorisation pendant qu'ils étaient en charge des équipements d'écoute téléphonique. Un haut responsable des anciens services secrets sera lui aussi sur la sellette. Oh Jeong-so sera questionné sur la réouverture du département chargé des écoutes illégales en 1994. Il s'agit aussi de savoir s'il a transmis le contenu des conversations à Kim Hyun-chol, l'un des fils de l'ex-président Kim Yong-sam et à un ancien secrétaire politique de la présidence.
(KBS World radio le 24-08-2005)

Le directeur du NIS, le nom des actuels services secrets, a rendu publics hier à l'Assemblée nationale les résultats des enquêtes supplémentaires de son agence sur des écoutes illégales menées sur des téléphones portables. Selon Kim Seung-gyu, ces écoutes ont eu lieu jusqu'en avril 2001, sept mois de plus qu'annoncé précédemment. Lorsqu'il avait rendu publics, le 5 août, les premiers résultats des enquêtes, il avait en effet parlé de septembre 2000. Hier, Kim Seung-gyu a aussi annoncé que tous les équipements servant à espionner les conversations sur des téléphones portables, avaient été détruits en mars et avril 2003. Selon lui, les anciens services de renseignement ont espionné les conversations pour surveiller des trafiquants de drogue ou ceux qui travaillaient pour le compte de la Corée du Nord. Il a cependant reconnu que ces écoutes avaient aussi été menées à d'autres fins.
(KBS World le 26-08-2005)

Le Parquet poursuit le travail d'identification des numéros de téléphone trouvés lors de la perquisition, le 19 août dernier, au siège du NIS. Pour les enquêteurs, les écoutes auraient été menées principalement sur les conversations d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires ou de journalistes. Le Parquet a convoqué les patrons de restaurants très fréquentés par les hommes politiques. Il les interroge pour tenter de savoir s'ils étaient au courant.
(KBS World le 26-08-2005)

ᘓ ᘒ

Centre Français de Recherche sur le Renseignement
www.cf2r.org